



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-134158>

Département(s) de publication : **18**

Annonce n° **25-134158**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-97230

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 01/09/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SDIS 18 Cher

Correspondant : M. Bagot Patrick, Président du conseil d'administration

Adresse : 224 rue Louis Mallet, 18023 Bourges cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0248234700

Courriel : Marches.publics@sdis18.fr

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Marché à procédure adaptée : Entretien, maintenance et dépannage des ascenseurs et monte-charge du SDIS du Cher. Affaire n°202507151531

Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 5 - Attribution(s) du marché

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : OTIS

Adresse :16 Bis avenue de la Prospective, 18000 Bourges

Montant (H.T.) : 2980 euros

Sous-traitance : Non

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 26/11/2025

Nombre total d'offres reçues : 2

Autres informations : Compétence juridictionnelle pour toute contestation de la procédure : Les personnes souhaitant exercer un recours devront le faire dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier au candidat devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie – 45000 ORLEANS - Tel : +33 2 38 77 59 00 – Fax : +33 2 38 53 85 16 – Email : greffe.ta-orleans@juradm.fr – URL : <http://orleans.tribunal-administratif.fr> Les informations peuvent être obtenues auprès du greffe du Tribunal administratif d'Orléans – même adresse – Tel : +33 2 38 77 59 00 – Fax : +33 2 38 53 85 16 – Email : greffe.ta-orleans@juradm.fr – URL : <http://orleans.tribunal-administratif.fr> Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> Le candidat pourra exercer les recours suivants : Recours pour excès de pouvoir : Sur le fond, le recours peut être formé à l'encontre des décisions faisant grief, notamment celles portant attribution ou refus d'attribution du marché ou de tout autre acte détachable du contrat dans les 2 mois de leur publication ou de leur notification et s'agissant des candidats évincés, préalablement à la conclusion du contrat. Recours de pleine juridiction : Les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration de 2 mois suivant la publicité de l'avis d'attribution. Ce recours peut être le cas échéant accompagné d'une demande tendant sur le fondement de l'article L521-1 du code de justice administrative, à la suspension de son exécution.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/12/2025